



**Association pour la Sauvegarde du Mormont**

A la Municipalité de La Sarraz  
Grand-Rue 1  
1315 La Sarraz

Eclépens, le 3 novembre 2020

Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Municipaux,

Nous avons bien reçu vos réactions à nos derniers courriers.

Nous vous remercions d'avoir pris connaissance de l'expertise géologique que nous avons suscitée et espérons que ses conclusions apporteront un éclairage différent lors de vos discussions futures sur cet objet.

Concernant votre réprobation quant à notre soutien de la ZAD, nous tenons à vous apporter les précisions suivantes :

- Nous avons consulté les quelque 400 membres de l'Association pour la Sauvegarde du Mormont et c'est à plus de 92% qu'un soutien aux zadistes a été plébiscité.
- Contrairement à ce que vous affirmez, l'ASM n'a pas fait recours au Tribunal fédéral : elle n'a pas la légitimité de le faire. Ce sont cinq membres de notre association domiciliés à Eclépens qui, en leur nom propre, ont recouru.
- Quant à votre « désapprobation sur notre manière d'agir », tout comme le texte sur le site de la Commune « La Municipalité encourage les citoyens à faire preuve de prudence et ne pas engager leur responsabilité personnelle en soutenant ce mouvement », il s'agit d'ingérence dans la sphère privée des citoyens, pour ne pas dire de pression manipulatrice, que nous réprouvons totalement. « Être ouverts à la discussion », c'est aussi ne pas rejeter d'emblée des opinions différentes des siennes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Municipaux, à l'expression de nos sentiments distingués.

Au nom de l'ASM :

Le secrétaire :

Daniel Rochat

Le président :

Alain Chanson